

8 février 2020

L'affaire Mila : une menace contre la République

De Razika Adnani, membre d'Euromed-IHEDN

Mila, une jeune fille de 16 ans, a été harcelée par des menaces de violences et de mort parce qu'elle a critiqué l'islam. C'est inacceptable mais aussi très inquiétant. Les jeunes qui ont proféré ces menaces sont des Français. De jeunes Français pensent donc que l'islam, leur religion, prime sur les valeurs et les lois de la République qui garantissent la liberté de s'exprimer et de blasphémer. En appelant à la violence et au meurtre, ils veulent se faire justice eux-mêmes et ainsi se substituer au droit. Le problème est plus grave encore étant donné que des non musulmans trouvent que Mila mérite ce qui lui arrive, car elle a provoqué par ses propos. De plus en plus la provocation revient dans les discours pour justifier les agressions et les violences. Ainsi, certains trouvent normal que la liberté de s'exprimer soit bafouée ou que les individus se substituent à la justice et que chacun punisse lui-même celui qu'il estime lui causer du mal. Voilà pourquoi cette affaire n'est pas seulement une menace contre Mila, elle est également une menace contre la République.

Quand bien même Mila aurait commis une erreur ou offusqué certains, dans une société civilisée les individus ne punissent pas les autres individus. Personne n'a le droit de tuer ou d'appeler au meurtre parce qu'il n'apprécie pas ce qui se dit ou se fait. Cela n'empêche pas d'exprimer son désaccord, de critiquer ce qu'on n'aime pas à condition que cela se fasse dans le débat argumenté et l'échange fondé sur le respect de l'autre. Cela n'empêche pas non plus de dénoncer ce qu'on considère comme injuste, de saisir même la justice tout en laissant la loi faire son travail.

Dans une société, les individus n'ont jamais tous les mêmes goûts, les mêmes intérêts, les mêmes convictions ni les mêmes idées. Si tout ce qui provient de l'autre et qui ne nous plaît pas est considéré comme une provocation, cela revient à dire que vivre en société, c'est être constamment en situation de provoquer ou d'être provoqué. *« Si la provocation justifie la violence, le monde dans lequel nous vivons sera un monde de violence de tous contre tous »*, Razika Adnani, La nécessaire réconciliation.

Les jeunes qui croient qu'il est permis de violenter ou de tuer une personne parce qu'elle a critiqué leur religion sont influencés par un discours fondamentaliste qui prône des normes d'organisation sociale remontant au VII^e siècle, une époque où les valeurs sociales et politiques modernes n'étaient pas connues. Dans tous les pays où le fondamentalisme islamique et islamiste s'est installé, sa stratégie a consisté à affaiblir le droit et le faire reculer pour imposer sa propre loi. Le fondamentalisme islamique et islamiste menace les fondements de l'État moderne. Hier, il a fait échouer le projet de construction d'États modernes dans les pays arabes et au Maghreb. Ce qui s'est passé avec Mila, et avant elle Hugo et beaucoup d'autres, révèle l'ampleur de l'influence de ce courant dans la société française ; la République et par la même la modernité sont mises à mal. Le phénomène touche notamment l'école qui n'arrive plus à transmettre les valeurs de la modernité et de l'humanisme, principes de la République. Le discours religieux met en avant des versets du Coran qui appellent à la violence tel le verset 33 de la sourate 5, « La Table Servie » : *« La seule récompense à ceux qui font la guerre à la*

religion de Dieu et à son prophète, et qui provoquent le désordre sur terre, est qu'ils soient mis à mort... », ou encore le verset 191 de la sourate 2, « La Vache » : « *Tuez-les où que vous les rencontriez et chassez-les d'où ils vous ont chassés : l'association est plus grave que le meurtre... »*

En revanche, il néglige le verset 125 de la sourate 16, « Les abeilles », invitant à l'échange et à la discussion : « *Discute avec eux de la meilleure façon [...] »*, et le verset 105 de la sourate 5, « La Table Servie », recommandant à chacun de s'occuper de ses propres actes : « *Ô les croyants ! Vous êtes responsables de vous-mêmes ! Celui qui s'égaré ne vous nuira point si vous, vous avez pris la bonne voie. »* Ce choix est déterminé par la relation que ses adeptes entretiennent avec l'autre et la représentation qu'ils se font de lui. Dans une culture où l'autre est respecté, où sa dignité et sa liberté de s'exprimer sont des valeurs incontournables, on ne peut que choisir les derniers versets. En revanche, dans celle où l'autre n'a aucune valeur, où il est un ennemi méritant tous les mauvais traitements, on choisit inévitablement les premiers. Le problème réside donc moins dans les textes que dans ce qu'on en fait.

Pour en finir, ceux qui veulent imposer le respect de leur religion par la terreur, qui préfèrent les lois de la jungle à celles de la République, doivent se rappeler que ce sont ces dernières qui les protègent et leur permettent d'être des citoyennes et des citoyens à part entière. Ils doivent être les premiers à défendre la République, ses lois et ses principes. Les attaquer, vouloir les affaiblir, c'est scier la branche sur laquelle ils sont assis.

Razika Adnani